

## Requête initiale en divorce non signée non datée

## Par 3eva, le 06/09/2011 à 17:09

Bonjour,

j'ai reçu une copie de la requête initiale en divorce rédigée et adressée au TGI par l'avocat de mon futur ex mari.

Je constate que cette copie ne comporte en conclusion ni date ni signature.

Quelle est donc la valeur ce cette copie ?

Merci pour votre réponse, cordialement.

Par mimi493, le 06/09/2011 à 20:07

Celle de vous informer de la teneur de la requête

Par 3eva, le 06/09/2011 à 21:56